



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Processus et limites de la démocratisation

Mémoire de géopolitique
du
COL Raymond BRUNNER

dans le cadre de l'étude dirigée
« Géopolitique de l'Afrique noire »

Sous la direction de M. Pascal CHAIGNEAU
directeur du C.E.D.S.

Avril 2001

AFRIQUE SUBSAHARIENNE
PROCESSUS ET LIMITES DE LA DEMOCRATISATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : UN ETAT DES LIEUX EXTREMEMENT
CONTRASTE

UNE DEMOCRATIE A GEOMETRIE VARIABLE

L'ARMEE, BEQUILLE OU MENACE DU POUVOIR POLITIQUE

DEUXIEME PARTIE : FREINS ET HANDICAPS A LA
DEMOCRATISATION

LES FACTEURS ENDOGENES

LES FACTEURS EXOGENES

LES FACTEURS AGGRAVANTS

TROISIEME PARTIE : DES PERSPECTIVES OPTIMISTES, MAIS...

LES CONDITIONS DE LA CONSOLIDATION DEMOCRATIQUE

OSER LE CHANGEMENT

CONCLUSION

INTRODUCTION

« - Maître, que faut-il faire lorsque tout va mal dans un Etat ? –

Commencer par redonner aux mots leurs sens propre. »

CONFUCIUS

Les afro-pessimistes peignent un continent en perdition, livré à tous les fléaux. Les afro-optimistes sont convaincus qu'il renaîtra, grâce à ses atouts indéniables. L'Afrique n'est pas seulement une terre de guerres, de crises et de catastrophes. Elle n'est pas non plus un continent pacifique où les familles cohabitent dans une harmonie insouciante, à l'ombre des manguiers. L'Afrique est variée, elle n'existe pas en tant qu'unité. L'Afrique possède de multiples facettes, les certitudes y sont rares et les conclusions trop hâtives sont constamment remises en cause.

L'Afrique donne malheureusement quotidiennement l'image d'un continent à la dérive. Heureusement, un remède miracle est trouvé : la démocratie ! Véritable mot magique qui fait courir tout le monde et qui conditionne le destin de l'Afrique. Les puissances étrangères ont poussé ce continent à l'école de la démocratie. Cependant, c'est méconnaître son histoire et c'est prétentieux que de vouloir donner la leçon à un continent qui fut le berceau de l'humanité. « L'Afrique ancestrale était une Afrique profondément égalitaire, qui a vécu très longtemps – et bien avant la Révolution française – une forme de démocratie directe très élaborée. L'arbre à palabres en était le lieu symbolique ».¹ La démocratie est perçue comme une solution pour cette Afrique. Et aujourd'hui, force est de reconnaître que la démocratisation des Etats africains procède sinon d'un diktat de l'occident du moins d'un choc entre un mécanisme venu d'ailleurs et pas forcément adapté aux réalités et particularités de chaque pays africain. Heureusement, l'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Ghana et le Sénégal témoignent des réussites démocratiques en Afrique subsaharienne.

Cependant force est de constater que les crises et conflits qui impliquent une vingtaine de pays africains perdurent malgré les innombrables efforts de paix déployés. Cette situation met en avant une image négative et pessimiste du continent africain. D'autre part, le constat de crise est en passe de se généraliser en Afrique. La fragilisation évidente des régimes en

¹ Denis Sassou Nguesso, Cent ans de démocratie – Regards sur la démocratie, Revue politique parlementaire, page 98

place et la dégradation de la sécurité dans l'ensemble du continent exigent une analyse objective de la situation. Il devient impératif de procéder à l'identification des mesures propres à une vraie démocratie en Afrique, capable, en outre, d'y engendrer une situation de sécurité durable.

Cette analyse démontre, si besoin en était, que l'Afrique n'est pas l'Occident et que nos certitudes sont souvent totalement découplées des réalités africaines. Il faut bien le constater, ce n'est que depuis peu que le débat commence à se porter sur ce droit à la différence. « (...) les tentatives successives de vouloir faire pousser des prunes sur des palmiers ont toutes échouées, mais à aucun moment on ne s'interroge pour savoir si porte-greffe et greffon sont ou ne sont pas compatibles ».² Le peuple africain doit prendre conscience que ce n'est pas aux Occidentaux de bâtir l'Afrique.

D'autre part, les Occidentaux doivent repenser leur politique d'aide et de soutien aux états africains et surtout laisser leurs propres intérêts au vestiaire. Cette déclaration, naïve et peut-être utopiste, semble être cependant un indispensable chemin pour soutenir véritablement la construction démocratique en Afrique. Il faut y ajouter la nécessité pour les Africains de prendre réellement en mains leur propre destin. Ceci dans une calme détermination et en étant totalement libéré de contraintes extérieures telles que l'imposition de modèles ou la contingence horaire. Les institutions occidentales, que l'on considère comme démocratiques, ne sont pas des modèles universels. La construction de la démocratie a nécessité plusieurs siècles aux pays occidentaux et ne s'est pas faite dans l'harmonie mais malheureusement souvent dans la violence ! Il est important de se remettre continuellement en mémoire notre propre histoire lorsqu'on aborde la démocratie en Afrique.

En Afrique, les réalités d'aujourd'hui peuvent s'avérer totalement fausses demain ! C'est pourquoi ce travail a été élaboré en évitant toute certitude et une approche trop absolue. Cette étude se décompose en trois parties qui suivent la logique du constat, des causes et des perspectives. Il nous faut d'abord essayer de définir la notion de démocratie avant de faire un appréciation générale de la situation démocratique des états africains. Ceci permet de constater que de réels progrès ont été faits depuis quelques années et d'enlever le mythe que la démocratie n'existe pas en Afrique. La situation actuelle, quoiqu'encore peu satisfaisante, est sensiblement meilleure que celle qui existait il y a encore quelque dix années. Il s'agit ensuite de comprendre si l'armée est à même de diriger une nation et quelles sont les conséquences de cette présence militaire pour le pouvoir politique.

² Lugan Bernard, L'Afrique réelle, automne 1997, page 11

La deuxième partie explique les freins et les handicaps à la démocratisation. Elle montre les nombreuses difficultés que le continent africain doit affronter et explique les facteurs responsables de cette situation. Ceux-ci se regroupent en trois catégories, à savoir les facteurs endogènes, exogènes et aggravants.

La dernière partie donne quelques pistes à explorer afin de pouvoir rester optimiste en l'avenir du continent africain. La nécessité de marquer un temps d'arrêt, de faire un bilan et de repartir, sans précipitation, sur des bases librement choisies et élaguées de toute ingérence extérieure intéressée semblent être garantes de succès. Le courage d'oser le changement par la création d'une démocratie réellement africaine, œuvre des Africains eux-mêmes, appuyée par une communauté internationale désintéressée marquerait un nouveau départ prometteur. A cela viennent s'ajouter les nécessaires consolidations dans les domaines de l'éducation et le besoin que l'armée connaisse sa juste place dans la société et qu'elle s'y confine.³

³ Sur ce point, cf Walligo J.M., Zaïre - Afrique, économie - culture - vie sociale, Le développement de la démocratie en Afrique, mars 1994

PREMIERE PARTIE : UN ETAT DES LIEUX EXTREMEMENT CONTRASTE

I. UNE DEMOCRATIE A GEOMETRIE VARIABLE

A. La démocratie, qu'est-ce que c'est ?

Il apparaît particulièrement important de tenter de comprendre la notion de démocratie avant d'entamer une appréciation quelconque. C'est sous l'angle politique du terme que cette notion est étudiée et non pas dans une signification inscrite populairement dans la banalisation de l'accès à un bien ou à un service.

La première des exigences de la démocratie, et sur laquelle viennent se greffer toutes les autres exigences, c'est la création d'un Etat dans lequel le citoyen jouit de la sécurité du droit. Le pouvoir appartient au peuple, il n'est pas imprévisible, il ne dépend pas de l'humeur d'un individu isolé dans un palais gardé par des militaires fortement armés. Les fondements de la démocratie reposent sur une constitution et les lois qui en découlent. Le peuple seul a le pouvoir de faire et de défaire la constitution ou les lois. Le peuple délègue son pouvoir à des représentants ou des députés qui, en rigueur des termes, ne sont que des commissionnaires qui agissent en son nom. Ne pouvant s'appliquer lui-même ses propres lois, le peuple, et par délégation son commissionnaire, l'Assemblée parlementaire, confie l'exécutif à un groupe d'hommes particuliers : c'est le Pouvoir exécutif ou Gouvernement qui est toujours au service du peuple. Il peut à tout instant être révoqué par le peuple lorsqu'il s'arroge des pouvoirs qui ne lui appartiennent pas, bafoue les libertés individuelles ou collectives, protège ses intérêts particuliers. Autrement dit, dans un système politique démocratique, le peuple est souverain. Au-dessus du peuple, il n'y a pas d'autorité possible.

Il convient cependant de préciser que la démocratie peut se prêter à des interprétations différentes voire parfois contradictoires. « (...) l'idée démocratique se laisse difficilement cerner, se prêtant à des interprétations parfois contradictoires et accueillant des visions politiques fort différentes.»⁴ Cette constatation nous contraint à trouver des critères nous permettant d'évaluer le niveau de démocratisation d'un Etat.

⁴ Jospin Lionel, Cent ans de démocratie – Regards sur la démocratie, Revue politique parlementaire, page 45

Autrement dit, quand peut-on estimer que l'on se trouve devant une entreprise réelle de démocratisation ou quelles sont les qualités minimales qui garantissent l'authenticité d'une démocratie ? La démocratie ne s'édifie pas de façon simplement déclarative. Des indices juridiques classiques sont indispensables. Ils permettent de définir un seuil minimum que les Etats doivent atteindre afin de prétendre à une réalité démocratique. La reconnaissance du principe de la souveraineté populaire, de la liberté de mouvement, d'expression et d'information, le recours obligatoire à des élections régulières et concurrentielles pour départager les postulants aux mandats représentatifs, ainsi que les structures d'un régime pluraliste constitutionnel, les normes d'un Etat de droit et un embryon au moins de système de partis, tels sont les qualités nécessaires à cette prétention d'état démocratique. Mais ces attributs ne recouvrent dans certaines circonstances qu'une fiction, ainsi qu'on l'a vu après diverses élections africaines. C'est pourquoi le critère décisif, en définitive, concerne la pratique de la démocratie que sa forme seule ne permet pas d'authentifier.

Cette pratique repose sur deux exigences absolues, ainsi que sur une troisième qui peut ne se révéler que relative au début. La première exigence est que les protagonistes de la politique s'accordent réciproquement une confiance suffisante, qu'ils s'entendent sur des règles du jeu respectées par tous, en excluant le recours à des procédés antidémocratiques, comme les coups d'Etat ou les mobilisations populaires séditeuses, dans le cas où ils perdraient ou craindraient de perdre les élections par exemple. Le second impératif a trait à la portée effective de la souveraineté populaire, spécialement à la possibilité réelle qu'ont les électeurs non pas tant de choisir leurs gouvernants pour la première fois que de les renvoyer par un vote négatif lors d'une consultation ultérieure. Il arrive, en effet, que des dirigeants déjà en place sous une dictature parviennent à se faire élire et n'imaginent plus ensuite devoir abandonner leur poste désormais auréolé de l'aura du suffrage universel. Enfin, troisième exigence, celle du respect des droits de l'homme paraît aller de soi. Mais il faut pourtant convenir que des gouvernements démocratiques à peine sortis des limbes peuvent manquer pendant un temps de l'assise qui leur permettrait d'imposer pleinement leur autorité et qu'un délai de grâce devient parfois concevable dans ce domaine, à titre provisoire et sous une vigilance attentive.⁵

⁵ Sur ce point, cf Hermet Guy, *Le passage à la démocratie*, Bibliothèque du citoyen, Presses de Sciences Po, 1996, pages 24 à 29

B. La démocratisation réelle et formelle

« (...) le respect des institutions démocratiques, le formalisme si l'on veut, constitue un préalable indispensable de la démocratie réelle en termes de progrès vers l'égalité sociale aussi bien que d'accomplissement de chaque destin individuel »⁶ La démocratie réelle est l'objectif à atteindre par tous les moyens appropriés, la formelle n'apportant que l'un de ceux-ci. Après l'irruption des Etats décolonisés, la consolidation de régimes pluralistes en Afrique subsaharienne s'est transformée en enjeu secondaire face au défi de l'éradication de la misère matérielle, physique et culturelle de la majorité des habitants du continent. Si bien que la démocratie calquée sur les canons du multipartisme a été considérée comme un facteur de division des sociétés indigentes et d'affaiblissement de l'autorité des gouvernants en charge de leur développement. Ces derniers ont souvent opté pour la formule du parti unique mobilisateur de toutes les énergies, associée souvent à celle de gouvernements militaires de tonalité progressiste. L'objectif restait la démocratie réelle mais prenait une visage différent.

La « démocratisation » a apporté, dès le début des années 80, le multipartisme et une certaine liberté de presse, mais pas le principe fondamental d'acceptation de l'alternance. Le Bénin est à ce jour le seul exemple – remarquable – d'alternance véritable par la voie des urnes. Le plus souvent un président, une fois installé au pouvoir (parfois lui-même ancien dictateur vaguement reconverti, mais parfois aussi honorable « démocrate » célébré par la société internationale), n'entend en aucun cas le céder par la voie des urnes. Ses troupes font alors ce qu'il faut pour le garder. Le trucage électoral est massivement pratiqué dans de nombreux pays – avant, pendant ou après l'élection. Chaque scrutin tenu dans de telles conditions, au lieu de renforcer la légitimité de la démocratie, renforce l'illégitimité des gouvernants, voire discrédite la démocratie elle-même.⁷ « La situation actuelle est beaucoup plus grave qu'on ne le croit en général, car les mises en scènes diplomatiques et les fictions juridiques ou institutionnelles tendent à minimiser le phénomène : les appareils politiques et administratifs des pays africains sont totalement incapables de fonctionner avec le minimum d'efficacité, de transparence, et d'équité que l'on est en droit d'attendre d'un service public. »⁸ Cependant, même si de nombreux Etats prétendent démocratiques ne le sont que de façade, il faut souligner

⁶ Hermet Guy, *Le passage ...*, op.ci., page 19

⁷ Lire Galloy Martine-Renée et Gruenais Marc-Eric, *Des dictateurs sortis des urnes*, *Le Monde diplomatique*, novembre 1997, page 36

⁸ De Sardan, Jean-Pierre Olivier, *L'espoir repoussé d'une démocratie authentique – Dramatique déliquescence des Etats en Afrique*, *Le Monde diplomatique*, février 2000

que la démocratie existe en Afrique subsaharienne. Bien que la littérature soit abondante sur le thème de la démocratie en Afrique, peu d'auteurs osent représenter une image globale de la situation démocratique du continent africain. Cependant, M. Anatole Ayissi – chercheur à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement – dévoile une illustration de cette situation. Quoique discutable à l'heure actuelle pour certains Etats, elle montre bien ce bilan très contrasté (annexe 1).

1. Régimes démocratiques réels ou à peu près respectés

Au nombre des Etats démocratiques il convient de citer en premier les bons élèves que sont l'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Ghana et le Sénégal. Ces pays offrent une stabilité politique, un multipartisme, une liberté d'expression et aussi une régularité dans les processus électoraux. Parmi les autres Etats où la démocratie est à peu près respectée, il faut mentionner le Mali, le Mozambique, la Zambie⁹, la Namibie et Madagascar. Pour ces Etats, des difficultés importantes sont encore à prévoir sur le chemin de son enracinement total, mais on peut affirmer que la démocratie propre à chacun de ces Etats, a réussi à se doter d'une dynamique augurant des perspectives optimistes.

Ce bilan est modeste mais aussi encourageant et sensiblement meilleur de ce qu'il était il y a dix ans encore où prévalait surtout des régimes à parti unique. Au moment où le continent traverse de nombreux conflits et de brusques restaurations autoritaires, le message démocratique de ces Etats représente un contre-courant à la fatalité et au désespoir.

2. Régimes démocratiques déguisés

On a affaire ici à des démocraties de façade ou à des régimes autoritaires de tout type (dictatorial ou autocratique, monarchique, oligarchique voire ploutocratique)¹⁰.

Le multipartisme n'a pas – hélas – engendré une acceptation minimale de règles du jeu partagées, par les responsables politiques au pouvoir d'abord, mais aussi du côté d'oppositions désunies et en crise permanente. La stratégie du bras de fer est la norme.

⁹ Marti Serge, Bilan du monde : L'analyse de 147 pays et des 26 régions françaises, Le Monde, 2001, page 102, montre que l'élection présidentielle de 2001 suscite déjà des inquiétudes !

¹⁰ Freedom House, <http://www.freedomhouse.org>

Toute crise politique devient une crise de régime. On a même pu dire que le seul changement entre le multipartisme actuel et le système ancien de parti unique, est que maintenant il y a dans chaque pays plusieurs partis qui se comportent chacun en parti unique. Il n'y a aucun code - même tacite et réduit à l'essentiel - de bonne conduite politique. Or on voit mal comment un Etat peut se passer d'un minimum de consensus institutionnel. Tout cela ne laisse guère d'espace à un véritable débat sur la gestion des affaires publiques.

« (...) On assiste à une crise de « gouvernance ». L'incapacité de la plupart des hommes au pouvoir à sortir du système des prébendes, la reproduction d'un régime de pillage des ressources de l'Etat par les détenteurs de hauts postes, la préséance systématiquement accordée aux « faveurs », aux « recommandations », et aux « protections » sur la compétence à tous les échelons de la fonction publique, sont des traits communs à la plus grande partie des appareils d'Etat africains. Quant aux partis de l'opposition, loin de mettre en place un programme de « gouvernance alternative », ils donnent à l'opinion publique l'impression déplorable que leur principal souci est de chasser les autres pour prendre leur place et s'enrichir à leur tour. »¹¹

Ces Etats représentent une liste (trop) importante : le Burkina, le Cameroun, le Centrafrique, Djibouti, la Guinée, le Gabon, la Gambie, la Guinée-équatoriale, le Kenya, le Lesotho, le Nigeria, l'Ouganda¹², le Tchad, le Togo, le Zimbabwe, et le Zwaziland. De plus, il faut rajouter des Etats qui, il y a encore peu de temps, étaient considérés comme ayant des régimes démocratiques à peu près respectés, à savoir : la Guinée-Bissau, le Niger, la Tanzanie et le Malawi. On constate donc, malheureusement, une aggravation de la situation en l'espace de quelques années. Cela amène à un total de vingt pays qui révèlent plutôt une tendance, dans le meilleur des cas, vers une stagnation que vers une amélioration de leur situation.

3. Processus démocratiques interrompus ou impossibles

Il s'agit ici de pays ayant subi des coups d'Etat ou en proie à des guerres civiles qui ont pour conséquence d'interrompre tout processus démocratique. Ou encore, à des Etats déliquescents ne contrôlant qu'une partie de leur territoire ou

¹¹ De Sardan, Jean-Pierre Olivier, *L'espoir repoussé...*, op. ci.

¹² système à parti unique, selon Marti Serge, *Bilan du monde : L'analyse de 147 pays...*, op.ci., page 106

confrontés à des conflits territoriaux et pour lesquels tout processus démocratique est impossible.

On dénombre ici quelque treize pays qui sont : l'Angola, le Burundi, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Libéria, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone, la Somalie et le Soudan.

Après quelque dix années de démocratisation, le bilan, plutôt mitigé et très contrasté, se caractérise notamment par le recours accru aux armes comme moyen de conquête du pouvoir, le maintien de dictature, l'état de guerre larvée ou ouverte dans de nombreux pays. « Les conséquences humanitaires et économiques sont incalculables ; ces situations assombrissent l'image de l'Afrique au point de corroborer l'afro-pessimisme, d'accréditer l'idée que la démocratie serait un luxe pour le continent... »¹³

C. L'illusion des urnes

« Même si l'opinion s'accorde sur le fait que les élections ne constituent pas une fin en soi et qu'elles ne suffisent pas à installer une démocratie »¹⁴, elles représentent, aux yeux de nombreux dirigeants africains, un moyen d'assurer à leur profit le contrôle des richesses nationales. Les élections présidentielles, législatives et municipales sont souvent manipulées ou tronquées. Pour les dirigeants politiques africains, la philosophie des élections se résume dans les propos, désormais célèbres, tenus par le président congolais Pascal Lissouba : « on n'organise pas des élections pour les perdre. »

Découpage électoral « sur mesure » et recensement administratif tronqué (Congo, Kenya...) ; lois électorales conçues pour disqualifier des adversaires parce qu'ils sont « d'origine étrangère » (Côte d'Ivoire, Zambie...) ; contrôle exclusif des médias et mobilisation des finances publiques par le candidat sortant ; suppression des libertés publiques et arrestation des adversaires politiques (Niger...) ; organisation du vote massif de populations étrangères ou nomades (Tchad) ; instauration d'un climat d'émeutes pour qu'une région favorable au régime en place ne vote pas trop massivement pour l'opposition (Kenya...) ; recours généralisé au vote des mineurs... tous les moyens sont bons pour assurer « l'élection » du candidat sortant. « (...) les élections apparaissent alors

¹³ Galloy Martine-Renée, Gruenais Marc-Eric, Des dictateurs africains sortis des urnes, Le Monde diplomatique, 1997, page 35

¹⁴ Pilon Marc, L'Observation internationale des élections, Observatoire permanent de la coopération, rapport 1997, Paris, Karthala, 1997

comme un simple moyen de légitimation d'un pouvoir confisqué au nom de l'ordre et de l'intégrité territoriale. La fraude s'organise en amont et en aval (depuis le découpage des circonscriptions et la constitution des listes jusqu'à l'empêchement de siéger de candidats élus), et les irrégularités enregistrées le jour du scrutin n'en sont que des épiphénomènes.»¹⁵

II. L'ARMÉE, BEQUILLE OU MENACE DU POUVOIR POLITIQUE

A. L'armée, garante du processus démocratique

Comme nous l'avons vu, le processus de transition démocratique en Afrique subsaharienne ne se fait pas sans difficultés ni heurts. Ces difficultés créent des tensions qui conduisent parfois à une paralysie de la vie politique. Les institutions militaires interviennent pour remédier à cette situation de crise s'estimant ainsi garantes du processus de démocratisation. Pendant longtemps, l'institution militaire a constitué la seule force organisée dans les pays d'Afrique subsaharienne. De ce fait, elle s'est octroyée les postes-clés de l'Etat en participant souvent directement aux affaires politiques du pays. Les militaires adhèrent au principe de démocratisation et leurs efforts sont salués par la communauté internationale. Les militaires au pouvoir, tout en respectant certaines conditions politiques (organisation d'élections) et économiques, se protègent ainsi de toute condamnation. Ils semblent privilégier l'aspect formel dans la gestion du pays afin d'obtenir l'adhésion de la Communauté internationale et disposer ainsi d'une grande liberté de manœuvre. « La plupart des Etats africains dans lesquels l'institution militaire conduit le processus démocratique, le chef de l'Etat, également chef des armées, est un président fort, disposant de larges pouvoirs et l'opposition quant à elle, paraît désorganisée, rarement unifiée et donc inefficace et peu crédible. »¹⁶. En fait, il apparaît que la conduite du processus démocratique par l'armée tend à neutraliser l'action de « l'opposition civile » dans les affaires politiques du pays. De ce fait, le militaire-chef de l'Etat est garant du processus démocratique tel qu'il l'entend.

L'armée, d'une part et de manière globale, initie le processus démocratique lorsque celui-ci n'existe pas (Tchad) ou, d'autre part, garantit ce processus qui apparaît inefficace (Niger). Elle apparaît également incontournable bon gré, mal gré, pour sa

¹⁵ Galloy Martine-Renée, Gruenais Marc-Eric, Des dictateurs ..., op. ci. , page 37

¹⁶ Loungoulah G.-L. Philippe, Vohito Sonia, Forces armées et processus démocratique en Afrique subsaharienne, Afrique 2000 – Revue africaine de politique internationale, Trimestriel no 26, Institut Panafricain de Relations Internationales, janvier-février-mars 1997

bonne marche (Ghana, Zaïre...). De plus, si le processus démocratique la disqualifie ou la marginalise, elle tente par la force de s'y intégrer pour finalement apparaître comme seule force organisée capable de le mener à son terme.

B. L'armée, danger pour le processus démocratique

Il est permis de croire qu'une armée mise à la marge du pouvoir politique ou une armée à qui les urnes confisquent le pouvoir, est une armée potentiellement dangereuse et qui représente une menace permanente pour tout processus démocratique. Elle est capable, en utilisant les moyens dont elle dispose (les armes) de freiner le processus démocratique, à travers des coups de force en prétendant ensuite rétablir ledit processus à la seule fin de ne pas être marginalisée et de ne pas perdre ses avantages.

En effet, après l'organisation d'élections libres, les armées africaines se sont trouvées marginalisées et elles connaissent aujourd'hui des situations de précarité dues notamment aux retards dans le paiement des salaires déjà réduits, aux soldes impayées, etc... Devant cet état de fait, on observe soit que les militaires tentent de reprendre le pouvoir ou soit qu'ils essaient de compenser le déficit de leur situation matérielle en soutenant par les armes les revendications politiques de différents candidats. La démonstration en a été la série de coups d'Etat, de mutineries ou de tentatives de putsch qui se succèdent depuis 1996 (Niger, Sierra-Leone, Guinée, Centrafrique, Burundi...).

Le bref panorama qui vient d'être esquissé est loin d'être complet. Tout au plus s'efforce-t-il de mettre en lumière la complexité des relations existant entre forces armées et démocratisation en Afrique. Comme on a pu le voir, l'armée est tantôt garante et tantôt menace ou risque pour le processus démocratique. Cette ambivalence est bien troublante. Cependant, on peut penser qu'aujourd'hui l'Afrique fait l'expérience d'un retour des militaires au pouvoir et que personne ne peut nier la force des lobbies militaires et sa présence sur la destinée politique du continent.

DEUXIEME PARTIE : FREINS ET HANDICAPS A LA DEMOCRATISATION

I. LES FACTEURS ENDOGENES

A. Des phénomènes ethniques et des problèmes territoriaux ignorés

Une des composantes du profil identitaire des populations africaines est leur appartenance à une ethnie. Regroupant quelque 1'500 ethnies et presque autant de langues, l'Afrique est le continent des petits espaces : la famille puis l'ethnie en sont les unités déterminantes, suivies de loin par l'Etat. L'ethnie est à la fois un réseau de relations, un tissu social, un groupe de pression et, le cas échéant, une communauté de lutte pour l'obtention d'avantages politiques ou économiques. Presque chaque Etat africain est un petit continent en soi. Ainsi, 120 ethnies cohabitent en Tanzanie ; elles sont 430 au Nigéria et 26 au Bénin. Un Kikuyu du centre du Kenya et un Turkana du Nord, région semi-aride, sont aussi différents qu'un Suédois et un Sicilien. Ces 1'500 ethnies offrent une variété à peine imaginable de cultures, de religions, de traditions... . Le partage des frontières effectué en 1885 n'a tenu aucun compte du phénomène des ethnies qui la plupart du temps se sont retrouvées séparées de fait. Parallèlement, la présence au sein d'un même Etat de plusieurs ethnies différentes a engendré et engendre toujours des violences « raciales » qui dégénèrent, comme en témoignent les événements rwandais, en véritables génocides de populations. Non pas que l'ethnicité soit un malséant résidu de temps révolus et un frein à toute modernisation mais plutôt un facteur de discordes qui est parfois manipulé par des politiciens dénués de scrupules. La liste des affrontements dont l'origine est l'ethnicité et qui ravagent le continent recoupe presque en totalité les 48 Etats que compte l'Afrique subsaharienne. Paradoxalement, la démocratie qui consacre « one man one vote » n'est peut-être pas adaptée aux populations africaines qui reconnaissent une valeur différenciée aux ethnies. « La démocratie permet aux ethnies les plus nombreuses de conquérir le pouvoir. Or, dans la société traditionnelle africaine, ceux qui détenaient le pouvoir constituaient généralement des minorités obéies et respectées par des majorités soumises. L'impératif démocratique engendre donc un véritable traumatisme culturel dont découle un émiettement politique. »¹⁷

Au plan des frontières, le pluri-ethnisme pose la question sinon de l'unité nationale, du moins de la signification de l'Etat-nation. Des irrédentismes et des tendances

¹⁷ Lugan Bernard, L'Afrique ..., op. ci., page 4

séparatistes expriment, ici et là, un désir de remettre en cause l'héritage territorial de la colonisation. L'Ethiopie, l'Erythrée et la Somalie symbolisent à eux trois le problème proprement dit. Les revendications et les affrontements ethniques font peser une menace sur la stabilité politique de plus d'un pays. Mais en dépit de tous ces problèmes pour partie inhérents à la jeunesse des Etats, la carte politique n'a pas changé depuis les indépendances. Ceci est dû, entre autre, parce que l'OUA ne veut pas remettre en cause le principe du découpage de 1885 par peur d'un embrasement irréversible du continent africain.

B. Une société africaine déséquilibrée

L'Afrique subsaharienne compte quelque 645 millions d'habitants avec un indice de fécondité - nombre d'enfants par femme en âge de procréer¹⁸ - de 5,6 alors que cet indice est de 2,1 pour les USA et 1,8 pour la France. Ce taux entraîne un accroissement accéléré de la population et engendre des problèmes d'emploi et favorise l'exode rural. Les jeunes, attirés par la ville dans l'espoir d'y trouver du travail, vont grossir le nombre de chômeurs et entraîner en même temps une croissance urbaine incontrôlable. Le cadre de vie se trouve ainsi modifié, les bidonvilles se créent, les vols, le banditisme, les trafics de drogue et les maladies se développent. Le poids des traditions, les pratiques religieuses, le manque d'information et d'éducation sont des éléments favorisant ce boom démographique de l'Afrique. L'enfant est considéré comme un investissement humain qui doit prendre plus tard la famille en charge. L'urbanisation et la croissance démographique ont profondément déstructuré les sociétés africaines en modifiant les règles sociales qui contribuaient au maintien de la cohésion. Les valeurs traditionnelles telle que la solidarité familiale sont en train de disparaître. Cet éclatement de la cellule familiale est source d'accentuation du chômage, de banditisme et de la criminalité. Les jeunes retrouvent de moins en moins auprès de la famille ce cadre d'accueil et de solidarité réconfortante. L'environnement devient alors propice au recrutement de milices et à la formation de bandes armées. Le mercenariat peut alors se développer et consacrer la privatisation des conflits. Ainsi sur fond de guerre de religion entre chrétiens au sud et musulmans au nord, le Soudan a éclaté en deux sous l'impulsion de mercenaires de tous bords. De même, on a vu des unités paramilitaires pour mater certaines rébellions ethniques.

¹⁸ Marti Serge, Bilan du monde : L'analyse de 147 pays et des 26 régions françaises, Le Monde, 2001

A ce phénomène déjà difficile qu'est la démographie galopante, vient s'ajouter celui, non moins facile à gérer, du mouvement des populations. Les crises actuelles ont de plus en plus de répercussions régionales en provoquant la fuite des personnes qui cherchent refuge dans les Etats frontaliers. Les conflits entre groupes ethniques (Rwanda, Burundi, Centrafrique...), les combats entre factions armées (Libéria, Sierra Leone, Congo), les affrontements inter étatiques (Mauritanie, Ethiopie, Erythrée...) sont à l'origine de l'exil de plusieurs millions de personnes. Selon le HCR, la moitié des réfugiés du monde (21 millions) se trouvent sur le continent africain ! L'arrivée massive des réfugiés est une source de déstabilisation pour les pays d'accueil. Ces mouvements, par leur ampleur, en fragilisant les zones et pays d'accueil, deviennent à leur tour une des causes majeures de nouveaux conflits.

« L'ignorance reste le premier ennemi de la gestion démocratique. »¹⁹ L'Afrique compte sur un taux d'alphabétisation moyen de 48 % avec les extrêmes de 85 % pour le Zimbabwe et 13 % pour l'Ouganda.²⁰ L'éducation est le socle indispensable qui permet aux citoyens de se prendre en charge et de participer à la vie de la société. Une personne ignorante ne connaît pas les lois qui la protègent et ne sait pas à qui s'adresser pour obtenir réparation. L'ignorance a aidé les dirigeants sans scrupules à tromper la population et à mener à bien leurs desseins égoïstes et malveillants à l'encontre des citoyens et du pays. L'ignorance parmi les dirigeants politiques a également été une cause de dictature. Plusieurs dirigeants africains ont accédé au pouvoir pensant qu'il était facile de diriger la population. Bien vite ils se sont rendu compte que cette tâche dépassait leurs aptitudes. Au lieu de démissionner et de rendre le pouvoir au peuple, ils ont opté pour une dictature éhontée afin de faire taire tous ceux qui oseraient les remettre en question ou démontrer la faillite de leurs idées. Des classes surchargées, des bâtiments délabrés, un manque de moyens pédagogiques, une formation des enseignants parfois médiocre sont autant de facteurs qui nuisent à la qualité de l'instruction. Mais les problèmes ne se posent pas uniquement en termes quantitatifs. L'orientation et le contenu des programmes sont loin de répondre aux besoins des économies. Portant essentiellement sur les connaissances générales et théoriques, l'enseignement tend à mésestimer les valeurs liées au travail productif. Ainsi favorise-t-il l'exode rural et l'attrait sur la jeunesse d'un secteur administratif bien en mal aujourd'hui de lui offrir des débouchés.²¹

¹⁹ Waliggo J.-M., Le développement de la démocratie en Afrique, Zaïre-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, mars 1994

²⁰ Boniface Pascal, L'année stratégique 2001, Michalon, 2000

²¹ lire à ce propos : Ben yahmed Danielle, Atlas de l'Afrique, Jaguar, 2000, page 58

C. Des économies chancelantes

« L’instauration de la démocratie intervient sur fond de crise économique. Dans la quasi totalité des cas, l’amorce du processus démocratique a coïncidé avec une période où les Etats africains étaient déjà ruinés, endettés, voire exsangues. »²² L’Afrique connaît de graves difficultés sur le plan économique ; elle est en voie de marginalisation. Les performances sont médiocres, tandis que le continent connaît une forte croissance démographique. L’Afrique a échoué dans l’exportation, les productions étant trop soumises aux aléas des marchés. La modernisation de l’économie demeure trop lente, la diversification est nettement insuffisante. L’économie reste très dépendante du secteur agro-alimentaire donc fortement soumise aux aléas climatiques et pluviométriques. Par ailleurs, l’Afrique se montre incapable d’attirer les capitaux étrangers vers l’industrie et le fardeau de l’endettement reste une difficulté majeure. De plus, le continent a cessé d’être un enjeu. L’aide internationale est désormais tournée vers l’Europe de l’Est et l’aide publique internationale au développement continue à se réduire. Les traits caractéristiques de l’Afrique subsaharienne dans le domaine économique sont la marginalisation progressive, la pauvreté et l’endettement chronique. Le continent se trouve de plus en plus à la périphérie du monde en matière d’échanges commerciaux et de flux financiers. Ainsi, l’Afrique n’est destinataire que de 7% des flux de capitaux privés contre 40% pour l’Asie du sud-est. Les investissements directs étrangers ne sont que de 3 à 4% du total des placements effectués dans les pays du Sud. Sur le plan commercial le continent noir se contente de 2,8% des échanges mondiaux loin derrière l’Asie avec 25,8% et de l’Europe avec 46%. Le soixante pour cent de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté. L’Afrique subsaharienne dépense quatre fois plus pour rembourser sa dette que pour toutes ses dépenses de santé et d’éducation. La dette s’élève à quelque 200 milliards de dollars. Ainsi 30 pays sur la cinquantaine de pays africains ont dû recourir aux organismes internationaux susceptibles de leur accorder un concours financier, en particulier les institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Les programmes de ces institutions sont connus sous l’expression de « plans d’ajustements structurels ». Leur objectif principal est de rétablir la capacité de paiement des pays aidés et leur capacité de production.

²² C. Bach Daniel, Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne, Karhtala, 1998

Cette faillite économique entraîne une incompréhension de la part de la population qui assimile à tort la notion de démocratie avec bien-être économique. Or, la démocratie ne possède pas la faculté de déclencher le prodige du développement. Sous peine de n'engendrer que le désenchantement, elle doit éviter de frustrer l'espoir raisonnable d'une amélioration progressive du sort de ceux qu'elle transforme en citoyens. Une transition démocratique devrait donc s'accompagner d'un développement économique sensible afin de consolider son acceptation dans la population.

II. LES FACTEURS EXOGENES

A. Un héritage démocratique colonial mal préparé

« Ce qui suivit l'indépendance dans la plupart des Etats africains indiqua clairement que les aspects négatifs de l'héritage colonial étaient bien plus attrayants aux yeux des dirigeants africains que les aspects positifs de la colonisation. »²³ Une petite élite éduquée à l'occidentale se constitua en groupement nationaliste et mobilisa la population pour l'indépendance. Son objectif était de prendre la place des européens quittant le pays et d'occuper leurs positions stratégiques en jouissant des pouvoirs et des privilèges dont ils bénéficiaient. Le groupe ne souffrait ni opposition ni critique. Les voix séparatistes furent étouffées. Les gens du peuple, qui assistaient à tous ces événements, se demandaient sérieusement ce que l'indépendance apporterait.

A la fin de la colonisation, plusieurs conseillers coloniaux sont restés à l'arrière-plan pour aider les nouveaux dirigeants africains à élaborer les projets de développement et leur montrer comment faire fonctionner la constitution « étrangère ». Ce sont des constitutions et systèmes démocratiques importés qui furent mis en place, sans tenir compte des réalités africaines. D'autre part, l'octroi du soutien financier nécessaire à la gestion de la nation indépendante dépendait souvent de la présence d'un « conseiller ». Peu après l'indépendance, l'un après l'autre, les Etats virent surgir des tensions et les africains commencèrent à se demander pourquoi une poignée de compatriotes devrait-elle simplement remplacer les blancs sans apporter une amélioration significative à la vie de la majorité ? « Et après tout, pourquoi serions-nous gouvernés par l'élite formée à l'occidentale ? Pourquoi l'armée devrait-elle se tenir à l'arrière-plan de la politique alors qu'elle contrôle les moyens de coercition ? Pourquoi conserver des institutions étrangères imposées ? Pourquoi maintenir les privilèges des étrangers et des chefs

²³ Waliggo J.-M., *Le développement ...*, op.ci., page 136

héréditaires dans une nation indépendante ? Pourquoi ne pas se faire de nouveaux amis outre les anciens maîtres coloniaux et exploiter le conflit idéologique Est-Ouest ? »²⁴ A mesure que de nouveaux problèmes apparaissaient, de nouvelles solutions étaient recherchées et appliquées. Bon nombre d'entre elles prirent la forme d'un refus direct de la gestion démocratique. Les premiers gouvernements africains qui avaient conquis le pouvoir par le biais d'élections complètement truquées ne tardèrent pas à abolir toute alternative pacifique à leur gestion. Cela a tout naturellement ouvert la porte aux militaires.

Quelque quarante ans après la décolonisation, il convient de constater que le problème du partage et du contrôle du pouvoir n'a pas été traité de manière adéquate au moment de l'indépendance. Les garanties pour les libertés et les droits fondamentaux des individus et des groupes étaient simplement énoncées dans les constitutions sans qu'il y ait de culture ou d'institutions indépendantes puissantes pour les faire respecter. Le problème de la résolution des conflits n'a pas été réglé. La gestion démocratique, que les nouveaux dirigeants africains gardaient pour eux, n'a pas été complètement expliquée aux citoyens.

B. Une Guerre froide qui a fragilisé le continent

Bon nombre de dirigeants africains, marqués par les mauvais côtés de la colonisation, vont opter pour le régime socialiste en comptant sur l'appui de l'URSS, afin de se débarrasser du système néocolonial. La Guerre froide a en effet pris l'Afrique comme champ privilégié des antagonismes est-ouest. L'URSS voyait dans l'Afrique un moyen de contourner un front occidental uni. Favorisant le processus de décolonisation, le « grand frère » marxiste-léniniste en a profité pour exporter son idéologie. Pour autant, les Etats-Unis ne sont pas en reste puisque les Américains ont parallèlement opposé aux Soviétiques une politique de contre-attaque.

De 1960 à la fin des années 1980, l'Afrique australe, foyer de divers mouvements pro-soviétiques, pro-cubains, pro-chinois, pro-sud-africains et pro-américains, est l'une des régions les plus « chaudes » de la guerre froide. L'Afrique accueillera progressivement des conseillers techniques dans les domaines politiques et militaires. Ainsi verra-t-on, sur les sols de la plupart des pays qui se disent progressistes, des Cubains, des Russes ou des Allemands de l'Est pour former des unités militaires ou

²⁴ Waliggo J.-M., *Le développement ...*, op.ci., page 138

administrer des politiques régionales. Simultanément, si les Etats-Unis n'adoptent que ponctuellement un comportement similaire, ils jouent en revanche les trouble-fête en activant la rébellion là où la situation le permet. L'exemple en est donné par le problème Angolais où le MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola) marxiste de Dos Santos n'est pas reconnu par les Etats-Unis. C'est ainsi, cas unique en diplomatie internationale, que les Américains recevront en visite officielle Jonas Savimbi, le leader charismatique anticommuniste de l'UNITA et représentant le seul bastion pro américain dans cette région de l'Afrique australe. Dans le même ordre d'idée, le Mozambique sera le siège d'une politique contradictoire plongeant depuis lors le pays dans l'anarchie la plus profonde. Enfin, la Somalie, l'Ethiopie et l'Erythrée voient resurgir les vieux démons de la Guerre froide sur fond de revendications de zones pétrolières ou tout simplement de territoires.

La dynamique propre de ces interminables conflits, attisés par les ambitions personnelles des leaders des différentes factions, a empêché de trouver une issue rapide à la fin de la Guerre froide. De là naquit le surarmement de certains pays d'Afrique avec ses conséquences économiques et sociales (surendettement, guerres civiles, coups d'Etat...). « (...) les dépenses militaires africaines, en pourcentage du budget national, ont augmenté plus vite que dans tous les pays du monde des années 80, dépassant de loin les taux de leur croissance économique. »²⁵ Cette situation a donc représenté un facteur important de la difficulté, pour les Africains, à se concentrer sur la gestion démocratique.

C. L'immixtion d'Etats extérieurs et d'Etats perturbateurs

Les ascendants extérieurs sur les conflits africains peuvent se décliner sous trois tableaux : ceux provenant des influences intra-africaines d'Etats voisins ou non pour des raisons politiques et/ou économiques, ceux dus à l'action de grandes puissances dont les motivations sont stratégiques et enfin ceux dus à l'influence d'Etats perturbateurs.

1. Les influences intra-africaines

Le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda sont des Etats qui jouent sur les registres politiques et économiques. Ils considèrent que sur le plan sécuritaire l'Est de la RDC constitue le sanctuaire de mouvements armés, que cela constitue une menace pour la stabilité de leurs régimes et qu'en conséquence, ils ont un intérêt vital à

²⁵ Randriamaro Guy Bobin, L'échec de la politique de développement en Afrique subsaharienne, mémoire de géopolitique, CID, 1998

intervenir dans la zone. Une dizaine d'organisations se servent du territoire de la RDC pour mener des attaques contre les régimes de la région. Enfin, pour le Rwanda et l'Ouganda, l'est du Congo est un arrière-pays dont il faut exploiter les richesses pour financer la guerre et permettre aux élites au pouvoir à Kigali et à Kampala de maintenir un niveau de vie privilégié. C'est pour ces raisons que ces Etats militent pour l'éclatement de la RDC en micro-Etats sur lesquels ils exerceraient un contrôle. L'Angola, quant à lui, vise principalement l'étouffement de son opposition armée, l'UNITA, depuis le début de la guerre en RDC. En s'alliant avec les forces de Kabila, Luanda espérait tout simplement priver l'UNITA des ses bases arrières en RDC.

2. Les actions des grandes puissances

En dépit de la fin de la guerre froide, on note toujours en Afrique, pour des objectifs bien déterminés (extension d'influence politique, profit économique...), la présence des grandes puissances, surtout occidentales, pour orienter la politique des Etats africains devenus de plus en plus faibles, allant même s'immiscer dans les conflits internes, à l'exemple de la France au Rwanda. Parmi les grandes puissances, il convient de citer, hormis les anciennes puissances colonisatrices, les Etats-Unis et l'Asie.

Le retour des Américains s'explique par le « champ libre » laissé par certains autres acteurs, par la nouvelle source d'activités économiques toujours plus lucratives, par le lobby noir - plus puissant que jamais aux Etats-Unis - qui s'active pour inciter les responsables à s'investir davantage en Afrique et par les responsabilités mondiales des Etats-Unis qui les obligent à prendre en compte les inquiétudes que suscite le continent africain. En ce qui concerne l'Asie, il s'agit essentiellement de liens économiques ou sous-tendus politiques. En réalité, l'Asie insiste, tout comme la France ou les Etats-Unis, sur la nécessité d'atteindre en Afrique un niveau de « bonne gouvernance », de démocratie et de développement des organisations régionales qui visent toutes à améliorer la stabilité du continent en vue d'y réaliser des affaires.²⁶

²⁶ lire à ce propos : Chaigneau Pascal, L'Afrique noire, mémoire d'études dirigées de géopolitique, CID, groupe D5, 2000

3. Les puissances perturbatrices

La Libye, mise au banc des accusés par l'opinion internationale, notamment occidentale, pour activités terroristes, se situe au rang de chef de file des Etats perturbateurs. Pourvoyeur d'armement au GIA, cet Etat contribue à entretenir la guerre civile en Algérie. La crise tchado-libyenne a montré l'influence de Kadafi dans l'alimentation du conflit touareg. Un autre aspect important du voisinage immédiat avec la Libye, l'Algérie et même le Nigéria est la montée de l'intégrisme religieux qui pourrait être source de fanatisme et d'intolérance dans la sous-région. Enfin, l'exemple de l'Iran est le plus significatif du rôle que pourrait jouer le Moyen-Orient en Afrique noire. En effet, à travers le Soudan pour l'heure, l'Afrique est bien présente parmi les stratégies de puissances régionales de l'Iran. « Il s'agit essentiellement d'une extension religieuse de Téhéran, politique qui n'a pour l'instant que peu de résultats concrets, mais qui pourrait, à terme, trouver d'autres champs d'application. »²⁷

Tout cela ne laisse guère d'espace à un véritable débat sur la gestion des affaires publiques. Ces influences nombreuses démontrent la richesse et l'intérêt que représente le continent africain. Cependant, elles compliquent sensiblement la gestion démocratique des Etats africains. Ceux-ci devraient pouvoir rechercher des solutions qui leur soient propres et dénuées de pression extérieure, sous réserve d'une véritable aide de la part du reste du monde.

²⁷ Tine Jean-Baptiste, *Quelle solution aux conflits ethniques en Afrique noire ? mémoire de géopolitique*, CID, 1999

III. LES FACTEURS AGGRAVANTS

A. L'Afrique au cœur des trafics

L'Afrique a fait son entrée dans l'économie de la drogue. Le phénomène devenu patent au cours de la seconde moitié des années quatre-vingts, est concomitant de son enfoncement dans la crise. Il revêt deux aspects différents : la culture du cannabis d'une part et la participation au trafic international des drogues dures d'autre part. Le cannabis connaît aujourd'hui un développement important à des fins d'exportations, au Nigéria notamment. Mais l'essentiel de la nouvelle économie des drogues concerne le trafic d'héroïne et de la cocaïne qui transitent par l'Afrique pour gagner les grands marchés de la consommation d'Europe et des Etats-Unis. Malheureusement, le Nigéria n'est plus un cas isolé. Au Libéria et en Sierra Léone, la guerre multiplie les opportunités d'usage et de trafic de drogues aussi bien que d'armes. Enfin, les drogues ne font pas que transiter par l'Afrique, elles sont aussi d'un usage assez fréquent et en expansion, surtout dans les grandes villes. Leur coût très inférieur aux tarifs pratiqués dans les pays du Nord, les rend accessibles à une assez large clientèle. Pour le moment, la multiplication des acteurs et la dispersion des filières n'ont pas favorisé la formation d'organisations fortement structurées de type mafia ou cartel. Néanmoins, les exportations massives d'héroïne en direction des pays occidentaux semblent démontrer que l'Afrique pourrait devenir une des plaques tournantes de l'économie mondiale de la drogue. « (...) tout le monde le confirme, le continent africain est directement touché par le trafic illicite et l'abus de stupéfiants, cannabis, héroïne, cocaïne et substance psychotropes. »²⁸ Quatre réseaux africains majeurs dominent le trafic d'héroïne, avec en tête les trafiquants nigériens et ghanéens. Des groupes originaires de la Tanzanie et de la Gambie ont suivi leur exemple, suivis par les trafiquants kenyans et sud-africains puis des réseaux d'origine maghrébine. Mais de nouveaux groupes naissent un peu partout en Afrique, attirés par l'appât du gain et les sources multiples d'approvisionnement. A cette situation grave, viennent s'ajouter d'autres formes de criminalité tout autant déstabilisante. « (...) fraudes bancaires, trafic d'armes ou de véhicules volés et l'utilisation frauduleuse de moyens de paiement comme les cartes de crédit ou les chèques de voyage. »²⁹

²⁸ Joannidis Marie, Drogue et grande criminalité : l'Afrique au cœur du trafic, <http://www.rfi.fr/Kiosque/Mfi/PolitiqueDiplomatie/>, 15.11.99

²⁹ Joannidis Marie, Drogue et ..., op. ci.,

B. Des handicaps à la fois d'ordre structurel et conjoncturel

Des plaies profondes continuent à handicaper l'Afrique. En premier, il y a celle de la maladie, qui fait reculer l'espérance de vie au sud du Sahara de façon spectaculaire et compromet le développement, ensuite vient la malnutrition qui continue à gangrener le continent et enfin une série de catastrophes naturelles qui hypothèquent sensiblement les finances publiques.

Sans conteste, parmi les maladies qui touchent le continent africain, figure en première ligne la prolifération du sida. « Sur les 34 millions de personnes qui vivent dans le monde avec le virus du sida, 24 millions vivent en Afrique. Sur les 25 pays les plus touchés dans le monde, 24 sont situés en Afrique. Depuis quinze ans, le sida tue plus que le paludisme ou la guerre : 11 millions de morts. »³⁰ L'Afrique australe et centrale est la plus touchée. Les statistiques sur les effets économiques de la maladie sont effrayantes. Une étude du ministère des finances du Botswana montre que le PIB de ce pays sera, dans dix ans, inférieur de 31% à ce qu'il aurait été sans l'épidémie. Depuis la fin de l'année 1999, la prise de conscience de la gravité de la menace s'est notablement accrue, et les efforts internationaux en faveur de l'Afrique, notamment pour un accès plus large aux nouveaux traitements très onéreux, se sont développés. La lutte contre le sida est désormais affichée comme une priorité stratégique pour l'Afrique. La tuberculose et la poliomyélite sont responsables du décès de quelque 600'000 personnes par an alors que le paludisme et d'autres maladies provoquent chaque année la mort de quelque 3'000'000 d'enfants de moins de cinq ans. Ces maladies sont d'autant plus dévastatrices qu'elles se combinent avec des carences énergétiques et protéiques.³¹

L'Afrique subsaharienne est la seule partie du monde à ne pas avoir connu un véritable recul de la malnutrition. Alors qu'en vingt-cinq ans la consommation alimentaire journalière dans l'ensemble des pays en voie de développement est passée à 2570 calories par personne, elle a très peu augmenté dans cette région et atteint aujourd'hui seulement 2237 calories. Cela reste en dessous des besoins minimaux estimés à 2500 calories. Le nombre de personnes sous-alimentées – environ 200 millions – a plus que doublé entre 1970 et 1995.

A ces handicaps importants, viennent encore s'ajouter des catastrophes ayant des conséquences humaines importantes. En février et mars 2000, de gigantesques inondations

³⁰ Boniface Pascal, L'année stratégique 2001, Michalon, 2000, page 507

³¹ lire à ce propos : Ben yahmed Danielle, Atlas de l'Afrique, Jaguar, 2000, page 60

et le cyclone Ellis ont ravagé l'Afrique australe, en particulier le Mozambique et Madagascar, provoquant des centaines de morts et le déplacement de centaines de milliers de personnes. En avril, la sécheresse qui a frappé l'Ethiopie en guerre et toute la zone de la Corne de l'Afrique menace, aujourd'hui encore, de provoquer une catastrophe majeure. Une aide humanitaire a été mise en place mais a vite été l'objet d'un débat sensible sur l'aide humanitaire vitale à un pays en guerre.

Ces difficultés supplémentaires et importantes aggravent encore la gestion des Etats du continent africain. Leurs conséquences – économiques principalement – rendent difficiles une approche calme et réfléchie de la conduite de l'Etat. Il s'agit souvent de parer au plus pressé et les problèmes de fond – dont la démocratisation – rétrogradent fortement au sein des priorités étatiques.

TROISIEME PARTIE : DES PERSPECTIVES OPTIMISTES, MAIS...

Il est nullement question ici de me poser en donneur de leçons. Il s'agit plutôt durant cette partie, de tenter d'apporter des pistes à développer. Je n'estime pas nécessaire de reprendre ici ce qui a été présenté plus en détail au fil des pages qui précèdent. Cependant, il m'apparaît important d'insister sur plusieurs aspects déterminants pour mettre en valeur les thèses centrales.

I. LES CONDITIONS DE LA CONSOLIDATION DEMOCRATIQUE

A. L'école comme instrument de la démocratisation

« Une personne ignorante est une personne exploitée et opprimée même lorsqu'elle en a pas conscience. »³² Alphabétisation et éducation représentent deux pôles importants dans la recherche de solutions aux problèmes du continent africain. D'où la nécessité d'en faire deux efforts principaux de la part des Etats africains. Ces efforts devraient porter sur l'investissement dans la construction d'écoles, sur l'achat de matériels pédagogiques suffisants et de qualité ainsi que sur la valorisation du métier d'enseignant et sur l'amélioration de sa formation. De plus, le système éducatif devrait être adapté aux réalités et particularités africaines, donc tenant mieux compte des débouchés qu'offre l'économie africaine.

De nombreuses démocraties africaines sont en danger d'abandon par bon nombre de citoyens qui avaient placé leur confiance et leurs espoirs en elles. Il faut arriver à consolider la croyance sociale en la vertu salvatrice de la démocratie. Dans ce cas, les espoirs ne doivent pas être déçus, car le processus sera long, voire très long et parsemé d'embûches. Cela est possible lorsque les citoyens sont éduqués à la démocratie dans leur milieu et plus particulièrement à l'école. C'est-à-dire lorsque leur mentalité est imprégnée des principes et valeurs de la démocratie. L'ignorance politique conduit de nombreux africains à sous-estimer leur capacité à participer à la direction efficace de leur pays . La connaissance permet de dire fermement non à la dictature et à tous les effets délétères qui l'accompagnent. L'ignorance politique doit être éliminée. « L'éducation contemporaine en Afrique doit poursuivre entre autres des idéaux démocratiques dans sa mission de former des citoyens équilibrés, accomplis, afin de préserver le corps social de l'arbitraire et du gratuit, de garantir la sécurité des citoyens, bref, de maintenir la paix à

³² Waliggo J.-M., Le développement..., op. ci.,page 139

l'intérieur et à l'extérieur du territoire national. »³³ Pour ce faire, l'enseignant doit être lui-même acquis à la cause démocratique. Il doit comprendre ce qu'est la démocratie et intérioriser les principes qui la fonde pour se donner la philosophie de vie démocratique. Cela revient à éduquer à la démocratie et à la paix. L'application de cette solution, combinée avec une augmentation du taux d'alphabétisation, contribueraient largement à mettre un frein décisif au chaos qui menace tout le continent africain. Cependant, il convient de souligner que si l'esprit démocratique s'apprend, il serait désespérant de croire que la démocratie ne se développera que lorsque les citoyens en auront acquis toutes les subtilités. « (...) c'est la pratique même de la démocratie qui préside à son apprentissage. »³⁴

B. Une aide extérieure repensée, renforcée et (enfin) désintéressée

Comme nous l'avons vu plus haut, la population assimile la notion de démocratie avec bien-être économique. « (...) le produit le plus prévisible des démocratisations de ce temps est la désillusion, qui menace à brève échéance si le régime à peine né ne procure pas aux masses qui n'ont guère contribué à son accouchement des satisfactions presque immédiates. »³⁵ La consolidation démocratique dépend donc avant tout de deux éléments contradictoires : d'une part, de la rapidité avec laquelle les réformes économiques engendrent des bénéfices palpables et, d'autre part, de la démonstration que le nouveau régime peut apporter plus et mieux que tout autre régime. Il paraît donc nécessaire d'accompagner toute transition démocratique d'un développement économique sensible, au risque sinon, de faire douter le peuple du bien-fondé de ce nouveau système politique. Nous savons également que la situation économique de l'Afrique est actuellement marginalisée bien que des tendances encourageantes semblent se dessiner depuis 1995. Il est donc évident que les Etats africains doivent pouvoir compter sur une aide extérieure afin de marquer un réel apport économique au moment d'une transition démocratique. Cette aide, de la part des pays développés, devrait faire abstraction de toutes visées stratégiques, économiques ou géopolitiques. Elle devrait contribuer à l'objectif exclusif que représente le renforcement de la transition démocratique de l'Etat bénéficiaire ! Bien que naïf, ce vœu reste une condition importante, si ce n'est indispensable, à un

³³ Gbegan Amévi Gbedefe et Messan Kodjo, *Eduquer à la démocratie pour une paix durable*, Afrique 2000 – Revue africaine de politique internationale, Numéro Spécial : relations internationales – Trimestriel no 27/28, Institut Panafricain de Relations Internationales, avril-octobre 1997

³⁴ Hermet Guy, *Le passage ...*, op.ci., page 116

³⁵ Hermet Guy, *Le passage ...*, op.ci., page 120

développement maîtrisé et durable des Etats africains trop encore soumis à des pressions extérieures intéressées. Cependant, il serait faux de voir en l'aide extérieure la source principale de financement de la démocratie en Afrique. Etant donné que cette aide est rarement à la hauteur des espoirs qui y sont investis, on ne devrait pas compter que sur elle pour répondre aux demandes politiques engendrées par la démocratisation. Ceci suppose la mobilisation des potentialités économiques internes, aussi faibles soient elles.

A cela s'ajoute la nécessaire coopération internationale. Il s'agit essentiellement de mesures d'aide économique accompagnées d'une politique de médiation active. L'action de la communauté internationale doit être pragmatique et désintéressée. L'aide directe, financière pour l'essentiel, n'est pas une solution adaptée. Ce sont des projets de soutien aux entreprises créatrices d'emploi dans les secteurs industriels et agricoles qui peuvent apporter une réponse adéquate aux difficultés socio-économiques que connaît l'Afrique. D'autre part, le nombre important d'organisations internationales, régionales, gouvernementales ou non qui agissent dans cette région du monde est, en soi, un facteur positif pour le développement économique et démocratique. Encore faut-il que leurs actions soient coordonnées et que l'agissement des unes n'annulent pas l'effort des autres. Il est donc primordial que toutes les politiques d'aide au développement soient centralisées. L'ONU ou l'OUA, vu leur compétence étendue, sont bien indiquées pour assurer ces fonctions.

L'Afrique est ou sera un enjeu majeur dans la compétition internationale. Quant aux occidentaux, leur course à l'influence et à l'expansion risque de susciter entre eux des conflits plus fréquents et plus graves pour l'accès aux matières premières et au marché africain. Or, dans cette lutte d'influence, il faut espérer que l'Afrique et les Africains ne soient pas les victimes de ces rivalités...

II. OSER LE CHANGEMENT

A. A la recherche de solutions propres

« (...) il se heurte à cette difficulté supplémentaire que la démocratie dérive du système de valeurs de ses anciens colonisateurs. Dès lors, le défi ne consiste pas seulement, pour les Africains, à concilier ce produit d'importation avec les sensibilités et les susceptibilités locales, ni à œuvrer à l'éclosion de variétés de démocraties mieux adaptées à leur terrain. Il impose de résister aux mauvais prophètes qui présentent

l'espoir démocratique comme un sortilège de l'Occident. »³⁶ Les Africains doivent prendre véritablement leur destin en mains car l'avenir du continent leur appartient et à eux seuls uniquement. C'est sans complexe qu'ils doivent oser, lorsque cela paraît nécessaire, se défaire de liens paternalistes qui peuvent être étouffants. Cette attitude, qui pourrait parfois paraître arrogante, est cependant la base indispensable à un temps d'arrêt qui doit permettre la réflexion. Celle-ci pourra alors déboucher sur la mise sur pied d'un nouveau processus démocratique adapté aux réalités africaines. Le mimétisme constitutionnel a conduit jusqu'ici à de nombreux « dérapages » démocratiques. L'explication qui est largement et couramment admise, c'est qu'il existe une inadéquation entre, d'une part, nos modèles démocratiques occidentaux qui procèdent d'une vision mécanique, rationaliste et souvent unitaire du pouvoir et, d'autre part, les aspirations profondes du peuple africain, sa vision du monde, c'est-à-dire ses traditions et ses aspirations au développement. « De plus en plus d'hommes politiques africains prennent conscience aujourd'hui du décalage entre le modèle occidental et la société africaine. »³⁷ Le rythme imposé et la brutalité avec laquelle nous avons voulu exiger le passage à la démocratie ont cassé les premières constructions démocratiques. Il faut de la durée pour que chaque société puisse assimiler les principes et les techniques de la démocratie. Chaque pays doit pouvoir suivre son propre rythme de développement démocratique et économique. Il est donc important de pouvoir rejeter, si cela s'avère nécessaire, ces contraintes horaires trop contraignantes. Ces attitudes de rejet risquent de surprendre et, ici et là, provoquer des mécontentements, des désapprobations, voire engendrer des sanctions plus ou moins douloureuses. C'est pourquoi, ces mesures doivent être mûrement réfléchies, expliquées à l'extérieur et à l'intérieur du pays en recherchant l'adhésion du peuple. Puis, dans une calme détermination, elles pourraient être appliquées avec rigueur tout en recherchant l'efficacité dans le fonctionnement des institutions et en ayant pour préoccupation la transparence dans les procédures.

Les nombreux conflits ethniques qui secouent le continent africain nous incitent à trouver des solutions démocratiques plus adaptées à ces réalités. Une des constantes du constitutionnalisme africain contemporain se caractérise par la prééminence du pouvoir exécutif sur les autres organes. Sous la pression de l'opposition, ces régimes ont été appelés à concéder le multipartisme ou encore à négocier la tenue de conférences

³⁶ Hermet Guy, *Le passage ...*, op.ci., page 112

³⁷ De Roulin Arnaud, *Le processus de démocratisation en Afrique et au Niger : Espoir ou désillusion ?*, Revue juridique et politique – Indépendance et coopération, Ediena, mai-août 1997, page 195

nationales. Dans cette optique, une évolution peut ou doit se poursuivre afin de rechercher un système politique tenant davantage compte des besoins et spécificités du peuple africain. Le mythe d'un Etat unitaire centralisé s'estompe partout. L'Etat du XXIème siècle a tendance à éclater en une multitude d'entités territoriales et fonctionnelles. « L'Etat se fissure, l'administration se scinde en une collection d'unités distinctes disposant chacune d'une parcelle de pouvoir. »³⁸ L'exploration doit porter sur la forme de l'Etat, en particulier s'il s'agit d'opter pour un Etat unitaire décentralisé ou l'organisation d'un Etat fédéral. La décentralisation et le fédéralisme sont aujourd'hui dans le monde des mythes dans l'organisation politico-administrative des pays modernes. Certains voient leur différence dans le degré d'autonomie qui serait plus grande dans le cas du fédéralisme que dans celui de la décentralisation. D'autres, estiment qu'il convient de parler de fédéralisme comme d'un modèle de forme d'Etat, et de décentralisation comme d'un simple procédé d'aménagement administratif. Dans un cas comme dans un autre, l'aspiration est ici à l'autonomie. Mais dans quel cas une telle autonomie serait-elle plus fonctionnelle et plus efficace ? Une argumentation liée à l'unité nationale pencherait pour un Etat unitaire décentralisé. C'est un argument qui prête au fédéralisme une intention sécessionniste. D'autre part, l'argumentation liée au développement national est utilisée surtout par les défenseurs d'un Etat fédéral, qui voient dans ce modèle d'administration la meilleure manière de mettre en place des structures qui se sentent plus conscientes de leur rôle dans le développement local, et partant, dans le développement national. Cependant, le fédéralisme ne se défend pas seulement par un argument d'ordre du développement national, mais également d'ordre politique. En effet, sur le plan politique, le fédéralisme est proposé comme une solution adéquate au problème lié au découpage arbitraire et autoritaire du continent africain lors de la décolonisation. Un autre argument qui parle en faveur du fédéralisme réside dans les dimensions des pays africains. Les difficultés qui résultent d'une telle géographie dans des pays sous-développés peuvent être atténuées par une forme fédérative de l'Etat. Les situations éminemment politiques qu'on observe en Afrique, appellent, pour leur prise en compte, la mise en place d'Etats fédéraux qui consacrent, à mes yeux, la forme la plus indiquée de l'Etat dans les pays d'Afrique.

³⁸ Gbodo ombeng Aloko, Décentralisation et fédéralisme – Mythes et réalités, Zaïre-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, avril 1994, page 228

B. La démilitarisation du pouvoir et la dépolitisation du militaire

La création d'un Etat de droit et démocratique implique la subordination des forces armées au pouvoir civil et leur mise au service de l'Etat et non de la politique. D'autre part, les armées ne sont ni conçues, ni préparées, pour gouverner un Etat. « L'armée, la plupart des Africains en sont totalement convaincus, n'a ni la formation, ni la vision, ni l'aptitude à diriger une nation. Les ordres auxquels elle est habituée ne peuvent être appliqués aux citoyens. La discipline à laquelle elle est soumise ne peut aller de pair avec la gestion démocratique. »³⁹ Le grand défi de la transition démocratique est la neutralisation politique de l'armée. Cette institution doit revenir à un rôle précis lié à ses compétences professionnelles, dénué de tout interventionnisme sur la scène politique. La restructuration des relations civils-militaires est un élément clé de la réussite des transitions. Rien n'est possible sans la restauration de barrières claires entre les sphères du politique et l'armée. Cela passe par la démilitarisation du pouvoir mais également par la dépolitisation du militaire. La démilitarisation apparaît comme une nécessité évidente. Il s'agit de sortir du système qui a conduit à l'interventionnisme militaire à répétition. Pour cela l'institutionnalisation du régime démocratique d'une part et la fixation des nouvelles règles du jeu et des places de chacun d'autre part, constituent la première urgence. La dépolitisation du militaire est problématique. Dépolitiser en enlevant tout caractère partisan et partial relève de la logique bien qu'une armée apolitique paraît plus utopique. Le meilleur moyen de contrôle des civils reste encore l'esprit des militaires, leur inculquer un minimum de culture politique et de professionnalisme pour avoir ainsi plus de chance de les voir se contenter de leur sphère professionnelle.

Pour les régimes post militaires, l'ambiguïté réside dans la nature de la relation entre le pouvoir civil et l'institution militaire. A priori, constitutionnellement et institutionnellement, l'armée est placée, dans bon nombre de pays, hors de la sphère politique et est subordonnée au pouvoir politique. Cependant tout ne va pas de soi. La réalité de cet équilibre dépend de la lecture qui est faite du pouvoir par les nouveaux dirigeants civils. Elle est fonction du pouvoir résiduel que les militaires sont parvenus à conserver dans le processus de transition. « Les conditions de la consolidation démocratique de l'Etat postmilitaire passent par la recherche de nouvelles modalités de relations civils-militaires, pour parvenir, non seulement à la neutralité provisoire, mais

³⁹ Waliggo J.-M., *Le développement...*, op. ci., page 140

surtout à la neutralisation politique des militaires et de leur institution. »⁴⁰ La pratique du pouvoir par les civils est importante mais la conception de son rôle l'est tout autant. Il est plus facile de démilitariser le gouvernement que le pouvoir !

L'un des enjeux de la consolidation démocratique est bel et bien la démilitarisation effective du pouvoir. Cependant cette démilitarisation est un phénomène de court terme alors que la neutralité politique de l'armée s'inscrit dans le long terme. Ce sont de nouvelles modalités de relations civils-militaires qui doivent être trouvées et qui devront consacrer l'équilibre des forces relatives dans les nouveaux régimes. Il n'y a aucune recette de prêt-à-porter en la matière. Cependant, on peut dire que la consolidation passe par l'institutionnalisation et le respect des nouvelles règles du jeu politique par tous les acteurs.

⁴⁰ Thriot Céline, Démocratisation et démilitarisation du pouvoir, Etude comparative à partir du Burkina Faso, Congo, Ghana, Mali et Togo, Thèse de Doctorat en Science Politique, 1999, page 441

CONCLUSION

L'afro-pessimisme n'est pas de mise bien que la situation de l'Afrique soit difficile. Le bilan démocratique est contrasté et mitigé. L'Afrique est encore le continent le plus pauvre du monde mais heureusement son potentiel demeure considérable. Elle recèle de riches et nombreuses ressources. La volonté des Africains de démocratiser leur société est bien réelle. L'aspiration à vivre en démocratie n'a toutefois de sens que si elle obéit à une motivation politique. A l'évidence, il n'est pas de démocratie sans citoyens capables et désireux d'y jouer un rôle, sensibles à la portée de l'affirmation de la souveraineté populaire. Enoncer à ce propos quelques maximes édifiantes ne suffit pas. Ce qui importe est d'explorer le terrain mouvant de ce que sont les attentes et les croyances d'une population, de repérer les obstacles qui freinent la participation politique des citoyens désenchantés.

Pour permettre à l'Afrique de passer le seuil de la démocratie il est nécessaire que quelques conditions importantes soient réunies:

- marquer un effort principal dans l'amélioration et la consolidation des acquis actuels. Ceci en particulier dans l'éducation en augmentant le taux d'alphabétisation, en offrant des programmes adaptés et en explicitant les tenants et les aboutissants de toute démocratie
- laisser aux constructions démocratiques le temps de se faire. En Occident non plus, la construction de la démocratie ne s'est pas faite rapidement et dans l'harmonie universelle. Elle s'est faite dans la violence et a duré plusieurs siècles. Mais aujourd'hui nous avons tendance à l'oublier
- aider les Etats africains à trouver leurs propres voies vers la démocratie et qui tiennent compte de leurs réalités. Ceci en renforçant l'aide actuelle mais en oubliant tout autre intérêt que celui de la recherche de la consolidation démocratique africaine ainsi que de la stabilité planétaire
- faire confiance aux Africains et les aider à retrouver la confiance en eux-mêmes. L'Afrique dispose de formidables potentialités et la résolution des principaux problèmes de ce continent peuvent être résolus par les Africains eux-mêmes, sous réserve qu'ils soient suffisamment épaulés par le reste du monde

- apprendre à l’armée à connaître sa véritable place dans la société et à ce qu’elle s’y confine. Chaque société doit avoir sa division du travail. C’est elle qui crée l’ordre dans la société. Chaque partie de la société devrait se limiter strictement au rôle qui lui est assigné par la constitution
- oser le changement de système démocratique. Compte tenu des nombreux échecs obtenus par les régimes actuels, il vaut la peine de s’arrêter, de réfléchir et de repenser la démocratie. Bien que le fédéralisme semble tenir le mieux compte des particularités africaines, une prospective vers d’autres possibilités doit être entreprise.

Nous, Occidentaux, devons accepter de voir l’Afrique avec d’autres yeux que ceux qui ont longtemps prévalu. A savoir, se faire à l’idée que l’Afrique n’est pas l’Occident et que l’Occident n’est pas l’Afrique. Les Africains aussi aspirent à la paix, à la liberté et à la justice. Aidons-les. Cependant, la vraie démocratisation de la vie politique en Afrique est en fait une exigence de tous les instants, appelée par les élites, idéalisée par les populations qui bien souvent souffrent dans la vie quotidienne et aspirent à un monde meilleur.

Pour terminer je citerai un Zaïrois qui a remporté le premier prix du concours organisé par Radio Nederland sur la démocratie en Afrique. Cet extrait résume à lui seul une idée maîtresse qui a dicté mon travail :

« L’Afrique doit savoir tirer les leçons d’un passé d’humiliation où des changements plutôt dictés que voulus, ne lui ont pas permis de s’assumer. Elle doit concevoir la démocratie dans un contexte global et globalisant et s’engager dans la voie qu’elle s’est librement choisie. Et pour que se concrétisent les discours politiques, la participation des populations africaines à l’exercice du pouvoir est indispensable. »⁴¹

⁴¹ Lubuma Jules, Quelle démocratie pour l’Afrique ? Zaïre-Afrique, Economie-culture-vie sociale, mars 1994, page 145

Références bibliographiques

Ouvrages généraux

- BEN YAHMED Danielle, Atlas de l'Afrique, Jaguar, 2000
- BONIFACE Pascal, Atlas des relations internationales, Hatier, 1997
- BONIFACE Pascal, L'année stratégique 2001, Michalon, 2000
- BONIFACE Pascal, Les relations internationales depuis 1945, Hachette Supérieur, 1997
- CHAIGNEAU Pascal, Dictionnaire des relations internationales, Economica, 1998
- CHAIGNEAU Pascal, Grands enjeux du monde contemporain, Manuel HEC, Ellipses, 1996
- CHALIAND Gérard, RAGEAU Jean-Pierre, Atlas stratégique, Géopolitique des nouveaux rapports de force dans le monde, L'après-Guerre froide, Editions complexes, 1993
- CHAUPRADE Aymeric, THUAL François, Dictionnaire de géopolitique, Ellipses, 1999
- HERMET Guy, Le passage à la démocratie, Bibliothèque du citoyen, Presses de Sciences Po, 1996
- MERIENNE Patrick, Petit atlas mondial, Editions Ouest-France, 1999

Ouvrages spécifiques

- AKINDES Francis, Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone, Karthala, 1996
- BAYARD Jean-François, L'Etat en Afrique, Fayard, 1989
- BUIJTENHUIJS Rob, THIRIOT Céline, Démocratisation en Afrique au sud du Sahara 1992-1995, un bilan de la littérature, Centre d'études africaines Leiden, Pays-Bas, 1995
- C. BACH Daniel, Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne, Karthala, 1998
- CHABAL Patrick, DALOZ Jean-Pascal, L'Afrique est partie, Economica, Coll Analyse politique, 1999
- DA CRUZ Vincent, MEHLER Andreas, L'Afrique politique 2000 – République centrafricaine : la démocratie n'est pas un vaccin. Politique formelle et informelle, Karthala, 2000
- D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, L'Afrique au XXème siècle, Armand Colin, 1993

DALOZ Jean-Pascal, QUANTIN Patrick, Transitions démocratiques africaines, Karthala, 1997

FRITZ Jean-Claude, L'Afrique politique 2000 – La Namibie : un acteur discret des guerres d'Afrique centrale, Karthala, 2000

JOSPIN Lionel, Cent ans de démocratie – Réinventer sans cesse la démocratie, Revue politique et parlementaire

LELIEVE Henri, Demain l'Afrique, Le cauchemar ou l'espoir, Editions complexes, 1998

MBONIMPA Melchior, Ethnicité et démocratie en Afrique : L'homme tribal contre l'homme citoyen ?, L'Harmattan, 1994

MOREAU DEFARGES Philippe, L'ordre mondial, Armand Colin, 2000

RIJNIERSE Elly, Trajectoires de libération en Afrique contemporaine – La démocratie dans un monde multi-cosmologique : une expédition d'exploration menée depuis l'Afrique, Karthala et ASC, 2000

SASSOU NGUESSO Denis, Cent ans de démocratie – Regards sur la démocratie, Revue politique et parlementaire

SINDJOIN Luc, L'Afrique politique 2000 – La démocratie est-elle soluble dans le pluralisme culturel ? : éléments pour une discussion politiste de la démocratie dans les sociétés plures, Karthala, 2000

SMIDDY Kimberly, VAN DE WALLE Nicolas, L'Afrique politique 2000 – Partis politiques et systèmes de partis dans les démocraties « non libérales » africaines, Karthala, 2000

THIRIOT Céline, Trajectoires de libération en Afrique contemporaine – La démocratisation en Afrique noire dans les années 1990 : l'hypothèque militaire, Karthala et ASC, 2000

Périodiques, articles

AFSANE Bassir Pour, Kofi Annan fait la leçon aux dirigeants africains, Le Monde, avril 1998

BADIE Bertrand, DARBON Dominique, MEDARD, J.-F., OTAYEK René, QUANTIN Patrick, La démocratisation en Afrique sub-saharienne, Revue internationale de politique comparée – L'Etat et la Nation, Volume 1, no 3, De Boeck Université, décembre 1994

BAUMGARTNER Peter, L'Afrique riche de sa diversité, Un seul monde no2, juin 2000

DE ROULIN Arnaud, Le processus de démocratisation en Afrique et au Niger : Espoir ou désillusion ?, Revue juridique et politique – Indépendance et coopération, Ediena, mai-août 1997

DE SARDAN Jean-Pierre-Olivier, Dramatique déliquescence des Etats en Afrique, Le Monde diplomatique, février 2000

DIBAS-FRANCK Eric, Du processus démocratique au Congo, Revue juridique et politique – Indépendance et coopération, Ediena, mai-août 1997

EBOUSSI BOULAGA Fabien, Le modèle américain et la démocratisation en Afrique, Terroirs – Revue africaine de sciences sociales, no 002, L'Harmattan, janvier 1995

ENGELHARD Philippe, Vers un développement à l'africaine, Le Monde diplomatique, septembre 1999

GALLOIS Martine-Renée, GRUENAIS Marc-Eric, Des dictateurs africains sortis des urnes, Le Monde diplomatique, 1997

GBEGNAN Amévi Gbedete, MESSAN Kodjo, Eduquer à la démocratie pour une paix durable en Afrique, Afrique 2000 – Revue africaine de politique internationale, Numéro Spécial : relations internationales – Trimestriel no 27/28, Institut Panafricain de Relations Internationales, avril-octobre 1997

GBODO OMBENG Aloko, Décentralisation et fédéralisme – Mythes et réalités, Zaïre-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, avril 1994

J.A. NYEME Tese, Prof. Abbé, Après quatre ans de transition!, Zaïre-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, avril 1994

JOSSELIN Charles, L'Afrique rentre dans le champ normal des relations diplomatiques, Le Monde, février 1998

KASERAKA KAVWAHIREHI M., Afrique et démocratie : quel nouvel ordre du discours ?, Zaïre-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, avril 1994

KISSANGOU Ignace, La démocratie sans Afrique ?, Revue juridique et politique – Indépendance et coopération, Ediena, mai-août 97

LOUNGOULAH G.-L. Philippe, VOHITO Sonia, Forces armées et processus démocratique en Afrique subsaharienne, Afrique 2000 – Revue africaine de politique internationale, Trimestriel no 26, Institut Panafricain de Relations Internationales, janvier-février-mars 1997

LUBUMA Jules, Quelle démocratie pour l'Afrique ?, Zaïre-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, mars 1994

LUGAN Bernard, Les 2 plaies de l'Afrique, L'Afrique réelle no17, automne 1997

MARTI Serge, Bilan du monde : L'analyse de 147 pays et des 26 régions françaises, Le Monde, 2001

MARTIN Guy, Continuité et changement dans les relations franco-africaines, Afrique 2000 – Revue africaine de politique internationale, Trimestriel no 26, Institut Panafricain de Relations Internationales, janvier-février-mars 1997

MICHALON Thierry, L'Etat africain : quête d'une nouvelle légitimité, Terroirs – Revue africaine de sciences sociales, no 002, L'Harmattan, janvier 1995

NYEME TESE J.-A., Les apports des Eglises à la démocratisation en Afrique, Zaïre-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, avril 1994

PILON Marc, L'Observation internationale des élections, Observatoire permanent de la coopération, rapport 1997, Paris, Karthala, 1997

PRIER Pierre, Blaise Compaoré, les frontières en Afrique peuvent changer, Le Figaro, juin 1998

RAMONET Ignacio, LEYMARIE Philippe, De BRIE Christian, ROBERT Cécile, Afriques en renaissance, Manière de voir 51, Le Monde Diplomatique, mai-juin 2000

RAMONET Ignacio, GRESH Alain, VIDAL Dominique, L'Atlas 2000 des conflits, Manière de voir 49 – Le Monde diplomatique, janvier-février 2000

WALIGGO J.-M., Le développement de la démocratie en Afrique, Zaïre-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, mars 1994

WONYU Emmanuel, Les héritages africains de Jacques Chirac. Permanences et ruptures dans la politique africaine de la France, Afrique 2000 – Revue africaine de politique internationale, Trimestriel no 26, Institut Panafricain de Relations Internationales, janvier-février-mars 1997

Bulletins, magazines

BAUMGARTNER Peter, L'Afrique riche de sa diversité, Un seul monde, magazine de la DDC sur le développement et la coopération no2, juin 2000

Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine, La démocratisation en Afrique sub-saharienne, Science Po, Services de documentation

GNANSOUNOU Edgard, MONNIER Laurent, NDIAYE Ndioro, Le roseau africain se redressera, Un seul monde, magazine de la DDC sur le développement et la coopération no2, juin 2000

Doctorats et mémoires

CHAIGNEAU Pascal, L'Afrique noire, mémoire d'études dirigées de géopolitique, CID, groupe D5, 2000

RANDRIAMARO Guy Bobin, L'échec de la politique de développement en Afrique subsaharienne, mémoire de géopolitique, CID, 1998

THIRIOT Céline, Démocratisation et démilitarisation du pouvoir, Etude comparative à partir du Burkina Faso, Congo, Ghana, Mali et Togo, Thèse de Doctorat en Science Politique, 1999

TINE Jean-Baptiste, Quelle solution aux conflits ethniques en Afrique noire ? mémoire de géopolitique, CID, 1999

Internet

FREEDOM HOUSE, <http://www.freedomhouse.org>

JOANNIDIS Marie, Drogue et grande criminalité : l'Afrique au cœur du trafic, <http://www.rfi.fr/Kiosque/Mfi/PolitiqueDiplomatie/>, 15.11.99

JOANNIDIS Marie, Afrique centrale : pendant la guerre, les affaires continuent, <http://www.rfi.fr/Kiosque/Mfi/PolitiqueDiplomatie/>, 15.11.99

MBEMBE Achille, Esquisses d'une démocratie à l'africaine, Le Monde diplomatique, <http://www.monde-diplomatique.fr/>, octobre 2000

MICHALON Thierry, Pour la suppression de l'élection présidentielle en Afrique, Le Monde diplomatique, <http://www.monde-diplomatique.fr/>, janvier 1998

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE : UN ETAT DES LIEUX EXTREMEMENT CONTRASTE	
I) UNE DEMOCRATIE A GEOMETRIE VARIABLE	5
A) La démocratie, qu'est-ce que c'est ?	5
B) La démocratisation réelle et formelle	7
C) L'illusion des urnes	10
II) L'ARMEE, BEQUILLE OU MENACE DU POUVOIR POLITIQUE	11
A) L'armée, garante du processus démocratique	11
B) L'armée, danger pour le processus démocratique	12
DEUXIEME PARTIE : FREINS ET HANDICAPS A LA DEMOCRATISATION	
I) LES FACTEURS ENDOGENES	13
A) Des phénomènes ethniques et des problèmes territoriaux ignorés	13
B) Une société africaine déséquilibrée	14
C) Des économies chancelantes	16
II) LES FACTEURS EXOGENES	17
A) Un héritage démocratique colonial mal préparé	17
B) Une Guerre froide qui a fragilisé le continent	18
C) L'immixtion d'Etats extérieurs et d'Etats perturbateurs	19
III) LES FACTEURS AGGRAVANTS	22
A) L'Afrique au cœur des trafics	22
B) Des handicaps à la fois d'ordre structurel et conjoncturel	23
TROISIEME PARTIE : DES PERSPECTIVES OPTIMISTES, MAIS...	
I) LES CONDITIONS DE LA CONSOLIDATION DEMOCRATIQUE	25
A) L'école comme instrument de la démocratisation	25
B) Une aide extérieure repensée, renforcée et (enfin) désintéressée	26
II) OSER LE CHANGEMENT	27
A) A la recherche de solutions propres	27
B) La démilitarisation du pouvoir et la dépolitisation du militaire	30
CONCLUSION	32
ANNEXES	34
BIBLIOGRAPHIE	35
TABLE DES MATIERES	40
TABLE DES ANNEXES	41

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Processus et limites de la démocratisation

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	ILLUSTRATION DE LA SITUATION DEMOCRATIQUE EN AFRIQUE (Ayissi Anatole, Illusoire interdiction des coups d'Etat, Afriques en renaissance, Manière de voir 51, Le Monde Diplomatique, mai-juin 2000)
-----------------	---